



Païement d'une dette a un huissier

Par **tifou**, le **18/04/2011** à **11:49**

[fluo][fluo]bonjour

nous payons tous les mois 100 euros a un huissier pour une dette de 5600 euros restant aujourd'hui, par téléphone, il nous demande de payer plus, et surtout la totalité restante avec une diminution de la dette de 600 euros. sinon saisie sur salaire et meubles.

nous ne pouvons pas payes plus

nous aimerions connaitre la solution, car nous ne refusons pas de régler mais actuellement nos moyens ne nous permettent pas de payer plus, il y a déjà une saisie sur salaire.

malgré nos paiements réguliers un huissier peut il nous faire "des menaces".

j'avais lu que lorsque nous payons régulièrement, un huissier ne pouvait rien faire.

merci de votre réponse

Par **escargot**, le **18/04/2011** à **13:27**

bjr,

Je ne sais pas exactement comment faire mais il vaut mieux contacter un pro comme le site monavocatonline.fr, j'avais un prob de divorce et ils m'ont beaucoup aidé

bonne chance

Par **youris**, le **18/04/2011** à **15:09**

bjr,

un créancier peut exiger le paiement de la dette en un seule fois.

en outre en payant des petites mensualités la dette va générer des intérêts et vous allez payer beaucoup plus que la dette initiale.

cdt